

soutient l'engagement et l'initiative des jeunes

TOUT LE MONDE Y GAGNE

NUIT DES INITIATIVES

15 décembre 2004



MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS
ET DE LA
VIE ASSOCIATIVE

AVANT-PROPOS

Encourager l'engagement et l'initiative des jeunes, **soutenir** leur désir de s'engager dans la société, de prendre des responsabilités, leur **faire comprendre** que c'est possible, **favoriser** leur insertion sociale et professionnelle constituent autant d'objectifs partagés par tous ceux qui font le pari de l'avenir pour notre société.

Les jeunes ont des idées, des rêves, des passions, une créativité, une volonté d'engagement qu'il faut prendre au sérieux, entendre et soutenir. La confiance indispensable entre les jeunes et les institutions dépend de notre capacité à apporter des réponses concrètes pour que ces aspirations deviennent réalité.

Pour peu qu'on leur fasse confiance, et qu'ils rencontrent des partenaires pour les accompagner, les jeunes sont capables de mobiliser des trésors d'énergie, de persévérance et de créativité. Il ne tient qu'à nous d'amplifier ce mouvement.

A tous les niveaux du territoire, de très nombreux partenaires, associations, collectivités territoriales, institutions publiques et privées, entreprises, sont impliqués auprès du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative pour apporter aux jeunes conseils et financement.

Ainsi, **près de 2000 projets ont été soutenus en 2004** par les principaux dispositifs du ministère (DEFI Jeunes,

Envie d'agir, Programme Européen Jeunesse, Fonds départementaux d'aide à l'initiative des jeunes). Plus de 6500 jeunes ont pu s'engager dans une action concrète, débouchant sur des apprentissages de vie et l'acquisition de compétences, qui ne peuvent que contribuer à leur insertion sociale et professionnelle. En 2005, plusieurs milliers de jeunes seront sensibilisés à ces questions durant les vacances scolaires, dans le cadre de l'opération "Solidar'été" organisée par le ministère et ses établissements publics depuis l'été 2004.

Ces différents dispositifs poursuivent six objectifs :

- Offrir un label public inscrit dans la durée
- Encourager la réalisation de projets de qualité, porteurs d'utilité sociale
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes
- Valoriser la place et l'image des jeunes dans la société
- Réunir des partenariats multiples, créateurs de dynamiques nouvelles en faveur de la jeunesse
- Eduquer les jeunes à l'exercice d'une citoyenneté active en France, en Europe et à l'international. C'est aussi les éduquer à l'esprit d'initiative et d'entreprise et à la prise de responsabilités.

Soutenir l'engagement et l'initiative des jeunes, tout le monde y gagne.

UN LABEL PUBLIC

Le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative possède en matière d'initiative et d'engagement des jeunes une expérience et un savoir faire reconnu au plan national et international, dont les deux références sont le **dispositif DEFI Jeunes** depuis 1987, et le programme "**Envie d'agir !**" depuis 2002.

Les différents dispositifs du ministère sont relayés sur tout le territoire par les directions régionales et les directions départementales de la jeunesse et des sports. Des personnels techniques et pédagogiques formés à la conduite et à l'accompagnement de projet assurent l'orientation des jeunes vers le dispositif le plus adapté.

Pour chaque dispositif un règlement précis garantit un fonctionnement homogène sur l'ensemble du territoire.

Leur complémentarité propose un continuum pédagogique cohérent qui permet à tous les jeunes de se situer dans un parcours éducatif progressif favorisant l'épanouissement personnel, la citoyenneté, l'autonomie et la responsabilité. Dans cette perspective le label public se décline à partir de l'envie de réaliser une première prise de responsabilité dans la sphère sociale, se poursuivant dans la réalisation d'un projet structuré (DEFI Jeunes) ; il peut se développer par une expérience de volontariat associatif, et aller jusqu'à la création d'entreprise.

Des outils techniques et méthodologiques optimisent l'accompagnement des jeunes, et favorisent un positionnement clair des partenaires en fonction de leurs objectifs spécifiques.

Le label national des dispositifs favorise la mise en œuvre d'actions de communication destinées à valoriser les jeunes et l'ensemble des partenaires associés.

DES PROJETS DE QUALITE, PORTEURS D'UTILITÉ SOCIALE

Quel que soit l'âge des jeunes, leur niveau de qualification, la nature et l'ampleur du projet, les personnels pédagogiques du ministère mettent en place un accompagnement adapté, permettant d'élaborer un projet abouti que les jeunes seront fiers d'avoir pensé, construit et réalisé.

L'exigence qualitative des dispositifs soutient la motivation des jeunes à relever le défi de l'action, quel qu'en soit le domaine. Des mois sont parfois nécessaires pour passer de l'idée au projet.

Les projets de création d'activité économique, de citoyenneté européenne, de solidarité internationale et de première création culturelle à finalité professionnelle sont expertisés par des spécialistes afin de leur donner toutes les chances de réussite.

Les jeunes viennent présenter leur projet devant des jurys composés des partenaires et de personnes ressources, attentives à leurs motivations et à leurs parcours personnels. L'utilité sociale du projet, son impact local, l'investissement personnel des jeunes sont autant de critères déterminants.

L'évaluation fait également partie de la démarche éducative. Pour certains dispositifs, les lauréats doivent remettre un rapport d'activité qui les amène à prendre du recul avec l'expérience qu'ils viennent de vivre. Il conditionne pour DEFI Jeunes, la sélection au jury national.

S'engager dans l'action, s'ouvrir à l'environnement, acquérir des savoir-faire, développer un esprit d'initiative, accéder à l'autonomie, assumer des choix et des responsabilités, sont autant de facteurs qui mettent les jeunes en situation de citoyenneté active et leur permettent de penser un avenir où ils ont toute leur place.

L'analyse des parcours d'insertion sociale et de professionnalisation, menée auprès des lauréats DEFI Jeunes par le Centre d'Etudes de l'Emploi (organisme public de recherche spécialisé dans l'évaluation des politiques publiques de l'emploi), a permis de vérifier les apprentissages marquants issus de la démarche de projet : **découverte de soi et de ses propres potentialités, confiance en soi restaurée, capacités relationnelles, persévérance et gestion du temps.** Les apprentissages sont multiples et durables : savoirs (connaissances), savoir-faire (compétences) et savoir être (attitudes sociales).

Pour les projets les plus aboutis, sept capacités ont été identifiées.

Elles existent à des degrés divers dans tout type d'engagement :

- Formaliser une idée : exprimer, conceptualiser, synthétiser
 - S'informer, se former
- Défendre un projet : argumenter, négocier, convaincre
- S'adapter : prendre en compte les contraintes, arbitrer, reformuler
 - Travailler en équipe : écouter, transiger, organiser

UNE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

- Travailler seul (projet individuel) : s'auto-évaluer, s'auto-motiver, écouter d'autres points de vue, réunir des collaborations
- Bâtir et conduire un plan d'action : identifier les besoins, rechercher les moyens, mettre en œuvre, gérer, évaluer

Pour un jeune, la démarche de projet est d'autant plus structurante qu'elle concourt à cerner le projet de vie qui permet de se projeter dans l'avenir. En développant des savoirs « expérimentiels », elle apporte la preuve de capacités réelles, en particulier pour les jeunes peu qualifiés.

La démarche de projet favorise l'expression des capacités d'innovation et de créativité ainsi que le développement des capacités d'adaptation. En contribuant à l'émergence de nouvelles ressources pour le développement local, elle permet aux jeunes de participer à la création de richesse sociale et économique, et dès lors, de prendre une place active et reconnue dans la société.

DES PARTENARIATS MULTIPLES

Le soutien à l'initiative et à l'engagement des jeunes dans la société suscite une convergence exceptionnelle de partenaires de tous horizons : **Etat, associations, collectivités territoriales, financeurs institutionnels, entreprises, professionnels, médias, qui partagent le même objectif de s'impliquer dans le devenir des jeunes.**

Les dispositifs pilotés par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative donnent la possibilité à l'ensemble de ces acteurs de se rencontrer, d'échanger leurs points de vue et de construire des réponses coordonnées, adaptées aux besoins des jeunes : accompagnement pédagogique, conseils techniques, transfert d'expérience, mise en réseaux, financements et valorisation.

Ce travail collectif et ouvert, enrichi des approches de chacun, crée des dynamiques locales et nationales innovantes qui amplifient les moyens mobilisés en faveur des jeunes.

A l'initiative des services déconcentrés du ministère, des collectifs de partenaires sont constitués au niveau départemental ou régional, pour assurer un meilleur accompagnement des jeunes et organiser des actions de valorisation.

C'est à l'écoute des jeunes, de leurs passions et de leur enthousiasme, et de la diversité des questions soulevées concrètement par la mise en œuvre de leur projet, que les partenaires prennent conscience de la nécessité d'une approche multiple et complémentaire, où chacun a son rôle à jouer dans le respect de ses objectifs spécifiques.

Les jeunes souffrent d'une image dégradée, de préjugés et d'une méfiance quotidienne de la société à leur égard. Les feux de l'actualité se concentrent le plus souvent sur les problèmes des jeunes et sur les jeunes à problèmes, plutôt que sur les ressources dont ils sont porteurs pour la société d'aujourd'hui et de demain.

Pourtant, ils sont des milliers chaque année à pouvoir témoigner de leur capacité d'initiative, de leur sens des responsabilités, de leur créativité et de leur esprit de solidarité.

Les jeunes revendiquent une reconnaissance sociale qui aujourd'hui leur fait défaut. Ils demandent simplement à être écoutés, pris au sérieux, acceptés dans leur diversité afin de prendre la place qu'ils ont choisie d'occuper dans la société. La confiance s'instaure dans l'action, dans l'engagement réciproque, dans la prise de risque partagée. La démarche de projet constitue à cet égard un support privilégié de dialogue entre les jeunes, les adultes et les institutions. Elle conduit progressivement à prendre en compte le point de vue de l'autre, à développer une écoute positive et exigeante marquée de respect mutuel.

La société a besoin du dynamisme de la jeunesse pour se développer. De leur côté, les jeunes ont besoin pour mûrir de se confronter au réel, de s'approprier les règles du jeu social. A nous adultes, de les aider à comprendre ces règles et surtout à faire en sorte que cette étape indispensable ne soit pas vécue comme un obstacle infranchissable. C'est la raison pour laquelle un groupe de travail sur l'image des jeunes dont la présidence a été confiée à Jean-Pierre Cottet a été créé par Jean-François Lamour et se réunit régulièrement.

LA PLACE ET L'IMAGE DES JEUNES DANS LA SOCIÉTÉ

*Rédaction : Sylvie Tumoine
ministère de la Jeunesse,
des Sports et
de la Vie associative*



95 avenue de France
75650 Paris cedex 13
www.jeunesse-sports.gouv.fr

Contact : Audrey Delacroix
Conseillère technique du ministre
de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative
Tel : 01 40 45 93 32
audrey.delacroix@jeunesse-sports.gouv.fr